



Chaire en développement international

Plan d'action annuel 2017-2018



Faculté des sciences de l'agriculture
et de l'alimentation

Sommaire du plan d'action annuel

Mandat 1 : contribuer à la recherche	3
Mandat 2 : contribuer à la formation	4
Mandat 3 : soutenir les étudiants	5
Mandat 4 : informer et communiquer	6
Prévisions budgétaires	7
Planifications des activités	8

Doter la Chaire d'objectifs généraux et spécifiques à moyen terme permettra **d'assurer la pérennité et le rayonnement de ses activités phares** et d'alimenter une réflexion critique sur ses projets, tout en s'assurant que ces derniers prennent de l'ampleur chaque année.

Cet exercice vise également à harmoniser le travail des différents membres de l'équipe de la Chaire et à **mieux informer** le comité directeur et le grand public **de nos activités et réalisations**. L'objectif à long terme est de façonner et d'ancrer l'identité de la Chaire à travers sa mission, sa vision et ses valeurs.

Ce plan d'action annuel permettra également d'**identifier les moyens** que nous devons mettre en oeuvre pour maintenir et bonifier les activités de la Chaire, tout en nous incitant à utiliser de façon optimale les ressources humaines et financières à notre disposition.



Mandat 1 : Contribuer à la recherche

Au cours des dernières années, la Chaire en développement international s'est investie dans plusieurs projets de recherche visant à mieux comprendre les problèmes du monde rural et à contribuer à leur résolution. La Chaire s'implique notamment auprès du projet *Formation agricole pour la sécurité alimentaire au Mali (FASAM)*, en assurant la supervision de l'accueil, du soutien et du suivi à la réussite des étudiants de deuxième et de troisième cycles et des professeurs invités qui séjourneront à la FSAA et à l'UL dans le cadre du projet FASAM.

L'année 2017-2018 permettra à la Chaire de renforcer les activités de recherche qu'elle mène avec ses partenaires, qu'elles soient financées ou non, en réitérant son intérêt pour des projets de nature interdisciplinaire. Elle lui permettra également de mieux valoriser ses activités de recherche et de formation par des publications pertinentes de formes variées.

Objectif 1 :

Poursuivre les activités de recherche de la Chaire en partenariat avec des organisations des pays en développement

Actions :

- Renforcer les activités de recherche actuelles de la Chaire, subventionnées ou non, en collaboration avec divers acteurs de la recherche et du développement.
- Appuyer des projets de recherche en développement international menés par des membres de notre institution ou nos partenaires, tels que les projets FASAM et AKOSAA (*Valorisation et renforcement des capacités pour un accroissement de la sécurité alimentaire en Haïti*).
- Établir de nouveaux liens de recherche.

Objectif 2 :

Contribuer à l'avancement et à la diffusion des connaissances dans les domaines de l'agroforesterie, de la justice alimentaire et de l'agroécologie

Actions :

- Poursuivre nos activités de publication en lien avec l'agroforesterie, spécialement au Sahel.
- Publier et diffuser des documents pertinents en lien avec les thèmes traités lors de nos écoles d'été (agroécologie et justice alimentaire).
- Explorer les avenues possibles pour des publications en libre-accès.



Mandat 2 : Contribuer à la formation

Depuis quelques années, la Chaire en développement international s'est donné comme mandat de contribuer activement à la formation en développement international.

La Chaire a fait preuve d'audace et d'innovation en organisant, en 2016 et 2017, les 1^{ère} et 2^e éditions de sa nouvelle école d'été en agroécologie. Cette formation fait de la Chaire et de l'Université Laval des pionniers dans la formation sur ce thème dans le milieu académique québécois. Le succès de l'école d'été, qui a réuni chaque fois une vingtaine d'experts internationaux et nationaux et plus de cinquante participants issus de disciplines variées, a conforté l'équipe de la Chaire dans sa volonté de renforcer son offre de formation.


En conservant cet esprit d'innovation et en misant sur l'expertise développée dans l'organisation de formations intensives, la Chaire tiendra, en 2018, la première école d'été en **justice alimentaire**, dans la foulée de l'école d'été sur la sécurité alimentaire offerte, à l'initiative de la Chaire, en 2014 et 2015, et en complément avec le séminaire d'intégration sur la sécurité alimentaire et la pratique professionnelle dont la première édition a eu lieu en 2017.

Objectif 3 :

**Consolider et bonifier
l'offre de formation de
la Chaire**

Actions :

- Pérenniser la tenue de l'école d'été en agroécologie.
- Offrir la nouvelle école d'été sur la justice alimentaire
- Offrir en partenariat une formation courte non créditée de type *Université d'automne*.
- Collaborer à l'organisation du cours « Visites agroforestières ».
- Offrir, en partenariat avec le projet FASAM, la deuxième édition du séminaire d'intégration sur la sécurité alimentaire et la pratique professionnelle.



Mandat 3 : Soutenir les étudiants

La Chaire en développement international se fait un devoir de soutenir les étudiants de tous les programmes d'étude, principalement par l'octroi de bourses. D'année en année, le concours de bourses n'a cessé de prendre de l'ampleur. En se dotant d'objectifs afin de maintenir ce programme de soutien tout en l'arrimant plus étroitement à ses activités de recherche et de formation, la Chaire désire s'assurer qu'il continue de rejoindre le plus grand nombre d'étudiants possible tout en participant au rayonnement de ses autres mandats.

Objectif 4 :

Maintenir le soutien aux étudiants en bonifiant le programme de bourses et en appuyant l'organisation d'évènements étudiants

Actions :

- Maintenir le nombre de bourses offertes aux étudiants.
- Augmenter le nombre de bourses offertes conjointement avec des partenaires de développement.
- Poursuivre la tenue du concours de photographies en lien avec le développement international.
- Renouveler la formule du colloque étudiant pour s'assurer qu'il réponde aux besoins des étudiants intéressés par le développement international.

Objectif 5 :

Accroître l'arrimage entre le soutien offert aux étudiants et les activités de recherche et de formation de la Chaire

Actions :

- Offrir deux bourses à des étudiants qui participeront aux écoles d'été afin qu'ils contribuent à des publications en lien avec ces thèmes.



Contexte

Avec une programmation annuelle diversifiée destinée tant aux chercheurs, aux étudiants et aux acteurs du développement qu'au grand public, la Chaire en développement international multiplie les occasions de réfléchir aux différents enjeux relatifs au développement international. Les événements proposés traduisent une volonté de rassembler des acteurs provenant de différents horizons et de leur offrir l'occasion de partager leur passion, leurs travaux et leurs idées.

Objectif 6 :

Concentrer les activités de la Chaire autour de ses événements phares

Actions :

- Concentrer les activités de la Chaire autour de la conférence de la rentrée, d'une activité liée à la Semaine du développement international et d'un panel dans le cadre de la Fête des semences.
- Revoir la présentation des différentes sections du site internet.

PRÉVISIONS FINANCIÈRES 2017-2018

Mandats et postes budgétaires	Budget total prévu	Budget demandé	Autres contributions
1. Contribuer à la recherche			
1.1. Développement de nouveaux projets et recherche de financement	7 000 \$	7 000 \$	0 \$
1.2.. Appui au projet FASAM	0 \$	0 \$	0 \$
1.3. Poste de professeur-chercheur	10 000 \$	10 000 \$	0 \$
1.4. Publications	6 000 \$	6 000 \$	0 \$
1.5. <i>Chargée de projets</i>	2 400 \$	2 400 \$	0 \$
<i>Sous-total</i>	25 400 \$	25 400 \$	0 \$
2. Contribuer à la formation			
2.1. École d'été	60 000 \$	3 000 \$	57 000 \$
2.2. Formation courte	8 000 \$	3 000 \$	5 000 \$
2.3. <i>Chargée de projets</i>	28 600 \$	28 600 \$	0 \$
<i>Sous-total</i>	96 600 \$	34 600 \$	62 000 \$
3. Soutenir les étudiants			
3.1. Bourses et prix	29 000 \$	23 500 \$	5 500 \$
3.2. Colloque en DI	3 000 \$	1 000 \$	2 000 \$
3.3. Appui à des initiatives étudiantes	500 \$	500 \$	0 \$
3.4. Appui à la réussite des étudiants internationaux	65 293 \$	13 100 \$	52 193 \$
3.5. <i>Chargée de projets</i>	4 700 \$	4 700 \$	0 \$
<i>Sous-total</i>	102 493 \$	42 800 \$	59 693 \$
4. Informer et communiquer			
4.1. Conférences et panels	3 000 \$	1 000 \$	2 000 \$
4.2. Festival de films	600 \$	0 \$	600 \$
4.3. Participation à des événements scientifiques	2 500 \$	2 500 \$	0 \$
4.4. Hébergement et appui aux activités web	0 \$	0 \$	0 \$
4.5. <i>Chargée de projets</i>	12 000 \$	12 000 \$	0 \$
<i>Sous-total</i>	18 100 \$	15 500 \$	2 600 \$
5. Autres			
5.1. Communication, reprographie et petites fournitures	1 000 \$	1 000 \$	0 \$
5.2. Équipement informatique et logiciels	200 \$	200 \$	0 \$
<i>Sous-total</i>	1 200 \$	1 200 \$	0 \$
Total			
	243 793 \$	119 500 \$	124 293 \$

PLANIFICATION DES ACTIVITÉS¹

AUTOMNE 2017

5 septembre : début de la session

SEPTEMBRE

- Semaine du 25** **Panel « Agroécologie et sécurité alimentaire » pour souligner la rentrée de la Chaire**
- Midi Agroforesterie**
- Rencontre de travail avec des chercheurs du Sahel**
- Dévoilement des récipiendaires du concours photo**

OCTOBRE

- 11 octobre** **Conférence sur l'agroécologie**
- 18 octobre** **Projection du documentaire « Seed : the Untold Story » et débat avec un conférencier**
- Semaine du 31** **Université d'automne en collaboration avec l'Institut EDS**

NOVEMBRE

- Semaine du 14** **5^e édition du Festival de films AlimentTERRE**

¹ La planification suivante ne reflète qu'une partie des mandats de la Chaire, excluant notamment ses activités de recherche.

HIVER 2018

15 janvier : début de la session

JANVIER

Semaine du 15 **Visites agroforestières à Cuba**

FÉVRIER

Semaine du 6 **6^e édition du Colloque étudiant en développement international**

Semaine du 6 **Grande conférence / activité grand public dans le cadre de la *Semaine du développement international***

Mi-Février Date limite du dépôt des demandes de bourses

MARS

5 mars **Panel dans le cadre de la 9^e Fête des semences**

ÉTÉ 2018

MAI

Du 14 au 19 ***École d'été sur la justice alimentaire***

JUIN

12 au 22 ***2^e Séminaire sur la sécurité alimentaire et la pratique professionnelle***

AOÛT

Du 20 au 25 ***3^e École d'été en agroécologie***